



Annotation

Séance  
extraordinaire du  
20 SEPTEMBRE  
2012

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

99

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES M.R.C. DE JOLIETTE

*Procès-verbal de la session EXTRAORDINAIRE du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes tenue le 20<sup>ième</sup> jour de septembre deux mille douze, sous la présidence de madame Céline Geoffroy, Mairesse. La session débute à 19:00 heures.*

Sont présents formant quorum;

Mme Céline Geoffroy, mairesse  
Mme Marthe Blanchette, conseillère  
M. Pierre Venne, conseiller  
M. Réjéan Belleville, conseiller  
Mme Christine Marion, conseillère

est également présent

M. Gilles Fredette, secrétaire trésorier par intérim

Absent : M. Pierre Guilbault et M. Michel Picard, conseillers

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation tel que prescrit par la Loi.

#### ORDRE DU JOUR (AVIS DE CONVOCATION)

- 01.- Constatation du quorum
- 02.- Ouverture de l'assemblée
- 03.- Programme de soutien à des projets issus des communautés en matière de conciliation travail-famille - Demande de subvention.
- 04.- Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire – Demande de subvention
- 05.- Excavation Normand Majeau Inc. – Autorisation de paiement de factures no. 015722 au montant de 120, 251.25\$, facture no. 015718 au montant de 39,669.09\$ et facture no. 015671 au montant de 30,615.43\$.
- 06.- Inspecteur municipal – Offre d'emploi
- 07.- Période de Questions
- 08.- Levée de l'assemblée

-----  
01. **Constatation du quorum**

Le quorum étant constaté par la présidente, l'assemblée peut se tenir.

02. **Ouverture de l'assemblée**

La présidente de l'assemblée, madame la mairesse Céline Geoffroy déclare l'assemblée ouverte

03.- **Programme de soutien à des projets issus des communautés en matière de conciliation travail-famille - Demande de subvention.**

La municipalité ne fera pas de demande de subvention concernant le programme de soutien à des projets issus des communautés en matière de conciliation travail-famille à cause du délai trop court de présentation de la demande.

04.- **Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire – Demande de subvention**

Il est proposé par Mme Christine Marion  
et résolu :

2012-09-209



**Annotation**

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes autorise la présentation d'une demande de subvention au Développement économique Canada pour les régions du Québec au Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire .

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 05.- **Excavation Normand Majeau Inc. – Autorisation de paiement de factures no. 015722 au montant de 120, 251.25\$, facture no. 015718 au montant de 39,669.09\$ et facture no. 015671 au montant de 30,615.43\$.**

**2012-09-210**

Il est proposé par M. Réjéan Belleville  
et résolu :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes autorise le paiement des factures à Excavation Normand MajeauInc.de St-Gabriel-de-Brandon concernant les travaux sur les rues Ste-Rose, Beaulieu, Galais, Fleury, Lucie, Bouchard, Henri-René et Jean, selon la facture numéro 015671 au montant de 30 615,43\$ en date du 31 juillet 2012, selon la facture numéro 015718 au montant de 39 669,09 \$ en date du 28 août 2012 et selon la facture numéro 015722 au montant de 120 251,25 \$ en date du 28 août 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Gilles Fredette  
Secrétaire-trésorier par intérim

- 06.- **Inspecteur municipal – Offre d'emploi**

**2012-09-211**

Il est proposé par M. Pierre Venne  
et résolu :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes procède à une offre d'emploi pour combler le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement selon les critères déjà établis. L'offre d'emploi paraîtra dans le journal local au coût de 328,50 \$ plus taxes et gratuitement sur différents sites internet .

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Gilles Fredette  
Secrétaire-trésorier par intérim

- 07- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 08- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

**2012-09-212**

Il est proposé par Mme Marthe Blanchette  
Et résolu :

que le conseil de Notre-Dame-de-Lourdes accepte la levée de l'assemblée à 19 :15 hre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Annotation

**Procès-verbal des délibérations du Conseil de la  
Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes**

**101**

«Je, Céline Geoffroy, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».

---

Mme Céline Geoffroy  
Mairesse

---

M. Gilles Fredette  
Secrétaire-trésorier par intérim